

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 7 juillet 2022

OBJET :
Décision modificative n°1 au budget 2022

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du Budget Primitif, à des ajustements comptables.

Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du Budget Primitif.

La présente décision modificative au budget de l'exercice 2022 propose d'opérer les virements de crédits détaillés dans les annexes jointes à la présente délibération.

La présente décision modificative est équilibrée en dépenses et recettes à + 5 157,86 € en section de fonctionnement.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative n° 1 au budget 2022 telle que détaillée dans les annexes jointes à la présente délibération.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 11 juillet 2022.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 7 JUILLET 2022

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	14

PRÉSENTS :

Mmes Nadine CADET, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Catherine CHOPIN-RENAULD, Geneviève BENJAMIN, Marie-France METZELARD et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Claude CHASSARD et Patrick CAILMAIL.

POUVOIRS :

Mme Evelyne DEVOUGE à M. Michel BREUILLE
M. Christophe CHEVARDÉ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD
Mme Annette FRANCISCO à M. Claude CHASSARD

ABSENTS :

Mmes Janine MARCHAL et Françoise VIRIOT
M. Gabriel HOFFER

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

